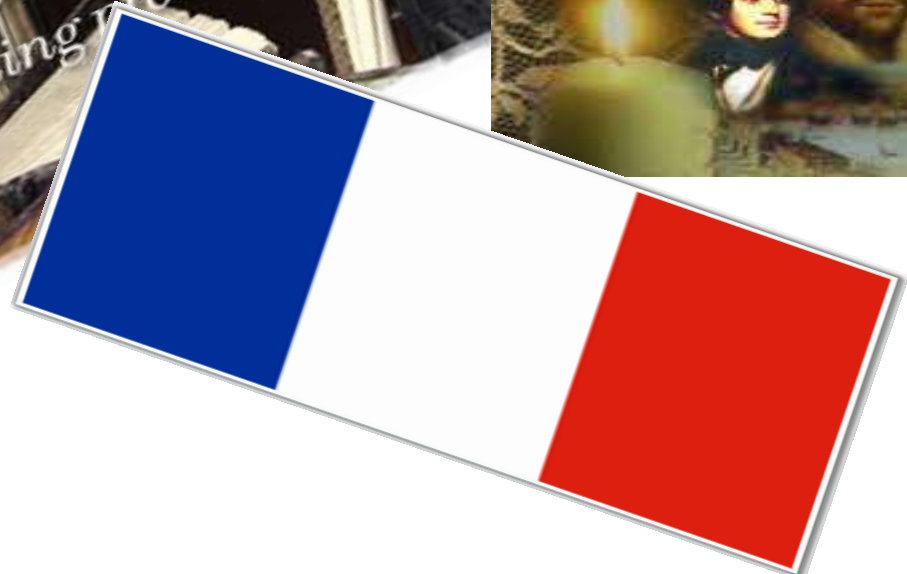




ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

LFJM Bruxelles La Section Internationale Britannique



La SI britannique de la 6ème à la 2nde

- Dans la « Section Internationale » britannique une partie des programmes français est enseignée en anglais.
 - [Du CP au CM2, l'enseignement se fait un jour sur deux en anglais. Deux enseignants interviennent en classe simultanément, l'un en français, l'autre en anglais et se partagent le programme de l'Education Nationale française.]
- Au **collège**, les élèves de la SI suivent un enseignement spécifique de langue et littérature anglaises dans des groupes dits « fluent »
 - Les élèves de la SI bénéficient d'un enseignement renforcé d'anglais et de l'histoire géographie en anglais.
 - Ils suivent également un enseignement en anglais ou en partie en anglais dans les disciplines suivantes : les mathématiques, l'EPS, et la musique.
- En **3ème**, ils passent les épreuves orales spécifiques du Diplôme National du Brevet « [Option Internationale](#) »
- En **Seconde**, les élèves de la SI ont la possibilité de passer un "IGCSE" en langue et en littérature anglaises (voir ci-après).
- **L'accès à la SI britannique est soumis à une validation du niveau de langue et à l'examen du dossier de l'élève.**

L'IGCSE : qu'est-ce que c'est ?

- L'IGCSE se prépare sur deux ans : **en 3^{ème} et 2^{nde}**. Il y a deux examens obligatoires en fin de 2^{nde} : « English Language » et « English Literature ». Il est éventuellement possible d'intégrer ce programme en 2^{nde} si l'élève valide un certain niveau de langue et fait preuve de motivation.
- La préparation à l'IGCSE permet à l'élève de renforcer ses compétences littéraires et sa culture générale. Elle offre, outre une exposition à la langue anglaise, une approche approfondie de la littérature anglaise et une confrontation avec la pédagogie anglo-saxonne.
- L'IGCSE est un excellent tremplin vers les exigences et les méthodes de l'OIB mais n'est PAS obligatoire pour y entrer. Elle est également fort utile aux candidatures dans les universités britanniques mais n'est pas non plus obligatoire pour y postuler.
- L'IGCSE n'est pas un examen du système français et n'a donc pas de caractère obligatoire dans un établissement français ou de l'AEFE ; il est néanmoins proposé dans la plupart des SI en France et à l'étranger.

La SI britannique en 1^{ère} et en Tle : l'Option Internationale du Baccalauréat (l'OIB)

- **En 1^{ère} et en Tle**, les cours et les épreuves d'histoire-géographie et de LV1 sont remplacés respectivement par des cours d'histoire-géographie dispensés en anglais et en français et par un programme de langue et littérature en langue anglaise.
- **Deux examens finaux :**
 - Les examens écrits permettent d'évaluer les connaissances, la compréhension et les compétences de façon comparable aux examens de niveau A2 des « A-levels » britanniques.
 - Les examens oraux permettent d'évaluer la capacité du candidat à présenter et analyser des textes littéraires ou un document d'histoire ou de géographie et à défendre son point de vue devant deux examinateurs.
- **Accessible aux élèves de ES, S et L**
 - Les élèves ont un emploi du temps renforcé pour l'enseignement de l'anglais (5 heures/ semaine en 1^{ère}, 6 h/s en Tle) et de l'histoire-géographie (4 heures / semaine + 0,5 (enseignement moral et civique))

Coéfficients du Baccalauréat

	TL	TES	TS
Voie classique	Anglais LV1 : 4 Histoire-Géographie : 4	Anglais LV1 : 3 Histoire-Géographie : 5	Anglais LV1 : 3 Histoire-Géographie : 3
Voie OIB <i>Les coefficients des autres disciplines sont inchangés.</i>	Littérature anglaise Écrit:6 Oral:4 Histoire-Géographie Écrit:5 Oral:3	Littérature anglaise Écrit:5 Oral:4 Histoire-Géographie Écrit:5 Oral:4	Littérature anglaise Écrit:5 Oral:4 Histoire-Géographie Écrit:4 Oral:3

Politique d'admission en 1ère OIB pour les élèves de 2nde

- **Mars** : indiquer OIB sur la “fiche de réinscription” sur le site du lycée
- **Mai** : liste de tous les candidats de 2nde accessible aux professeurs
- Elèves actuellement **en 2nde SI** :
 - Seront en général acceptés automatiquement
 - Dans certains cas pourrait être demandé un avis du/des professeur(s)
- Elèves actuellement **hors 2nde SI** :
 - Sera demandé un avis du professeurs
 - Si celui-ci est favorable, il y aura un entretien avec un ou plusieurs professeurs d'OIB
 - Pourrait être demandée une courte évaluation écrite

L'OIB : pour aller plus loin

“Les élèves en OIB acquièrent une mobilité culturelle (c.à.d. la capacité à penser d'un point de vue culturel britannique ou d'un point de vue culturel français) ce qui leur donne des perspectives différentes dans leurs études universitaires, quelle que soit la matière étudiée.”

<http://www.cie.org.uk/>

<http://www.asiba.info/oib-handbook.htm>